

COMMUNE DE 5680 DOISCHE
DOSSIER REF. COMMUNE : PU/02/10/A/AF

AVIS – URBANISME.

L'Administration Communale de DOISCHE fait savoir que M. HIRSOUX Grégory, demeurant Rue Croix Colson, 4 à 5680 ROMEREE, a introduit une demande de permis d'urbanisme, ayant trait à un bien (terrain et bâtiment) sis à 6^{ème} Division – ROMEREE, à la même adresse, cadastré Section B 1048 B2 – LOT 3 du lotissement « FRANSSEN – Montagne d'Auneut ».

Le projet consiste en L'EXTENSION D'UNE HABITATION et présente les caractéristiques suivantes :

Augmentation de la superficie destinée à l'habitation de 38.40 m² - L. 9.60 m, l côté ouest +/- 5.40 m, l côté est : 4 m, parements ext. en crépis de teinte gris clair, châssis en bois blanc et vert, toiture plate avec un revêtement végétal.

Enquête effectuée en application de l'article 330.11° impliquant l'article 113 du C.W.A.T.U.P. : Dérogation au permis de lotir : toiture plate envisagée avec un revêtement végétal (non autorisés selon les prescriptions du lotissement en vigueur).

Les réclamations et observations sont à adresser au Collège Communal **du 20.01.2010 au 03.02.2010 à 15 heures 30' au plus tard.**

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie (**FAX 082.214.739**), par courrier électronique (francoise.anceau@doische.be ou sabine.collard@doische.be), par courrier ordinaire ou formulées aux agents communaux délégués : Mmes ANCEAU Françoise ou COLLARD Sabine, avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête (03.02.2010); à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés ; les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par les agents délégués précités.

Le dossier peut être consulté à la maison communale les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 8 heures 30' à 12 heures, le mercredi également de 14 à 16 heures), le samedi 30 janvier 2010 de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des bureaux (082/214.734 ou 214.735). Tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques.

Une réunion accessible au public est organisée le 28 janvier 2010 de 9 heures à 9 heures 30' à l'Administration Communale de DOISCHE, rue Martin Sandron, 114 5680 DOISCHE.

A DOISCHE, le 13 janvier 2010.

PAR LE COLLEGE :

La Secrétaire,
(s) MP. FAYS

Le Bourgmestre,
(s) A. DRICOT